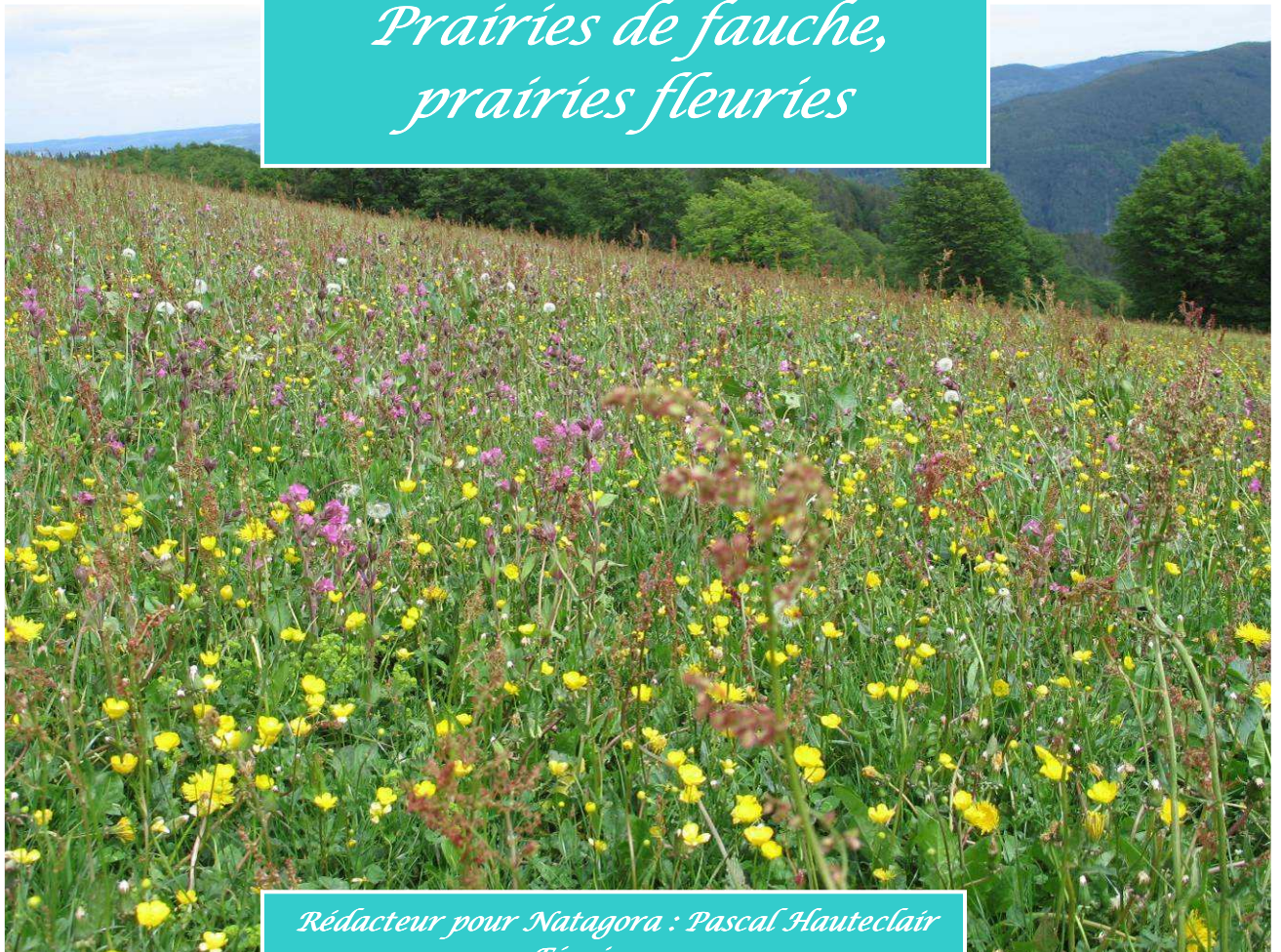


Fiche de Gestion

Réseau Nature



*Prairies de fauche,
prairies fleuries*



*Rédacteur pour Natagora : Pascal Hauteclair
Février 2010*

Table des matières

I. UNE PRAIRIE DE FAUCHE, C'EST QUOI... ?	3
II. UNE PRAIRIE DE FAUCHE, QUELLES ESPECES... ?	5
II.1. UNE DIVERSITE BOTANIQUE ETONNANTE	5
II.1.a. <i>La composition des sols</i>	5
> <i>Prairies oligotrophes, mésotrophes et eutrophes</i>	5
> <i>Prairies calcaires ou acides</i>	5
II.1.b. <i>Le degré d'humidité des sols</i>	7
> <i>Prairies humides</i>	7
> <i>Prairies sèches</i>	7
II.1.c. <i>Les modalités de la fauche</i>	8
> <i>Prairies régulièrement fauchées</i>	8
> <i>Prairies irrégulièrement fauchées</i>	8
II.2. LE PARADIS DES INSECTES	9
II.3. DES OISEAUX EN PAGAILLE	10
III. UNE PRAIRIE DE FAUCHE, COMMENT ÇA SE GERE... ?	11
III.1. MESURES DE CONSERVATION DES PRAIRIES DE FAUCHE NATURELLES	11
III.1.a. <i>Matériel de fauche</i>	12
III.1.b. <i>Période de fauche</i>	12
III.1.c. <i>Surface à faucher</i>	12
III.1.d. <i>Utilisation du foin</i>	13
III.1.e. <i>Autres mesures pour la faune</i>	14
III.1.f. <i>Conseils importants</i>	14
III.2. MESURES DE GESTION POUR CREER ET ENTRETENIR UNE PRAIRIE FLEURIE	15
III.2.a. <i>Analyse des sols</i>	15
III.2.b. <i>Analyse de la végétation existante</i>	16
III.2.c. <i>Préparation des sols</i>	16
> <i>Cas des sols contaminés en N ou en P</i>	16
> <i>Cas des sols non contaminés mais qui présentent un couvert végétal peu diversifié</i> ...	17
> <i>Cas des sols non contaminés en P et qui présentent un couvert végétal diversifié</i>	17
III.2.d. <i>Reconstitution d'un nouveau tapis végétal</i>	18
> <i>Le sol est dépourvu de végétation</i>	18
III.2.e. <i>Gestion d'entretien des prairies fleuries</i>	19
III.2.f. <i>Les prés fleuris en fleurs des champs (messicoles), un cas particulier !</i>	20
> <i>Composition floristique</i>	20
> <i>Création et gestion</i>	20
III.3. MESURES EN FAVEUR DES ELEMENTS NATURELS DU MAILLAGE ECOLOGIQUE	21
III.3.a. <i>Les haies champêtres</i>	21
III.3.b. <i>Les vergers et saules têtards</i>	22
III.3.c. <i>Les mares agricoles</i>	22
IV. UNE PRAIRIE DE FAUCHE, ENVIE D'EN SAVOIR PLUS... ?	23
IV.1. PRAIRIE DE FAUCHE NATURELLE	23
IV.2. PRAIRIE FLEURIES ET MESSICOLES	23
IV.3. COORDONNEES D'ORGANISMES OU L'ON PEUT TROUVER DES SEMENCES INDIGENES (GRAINES ET/OU PLANTES)	24

I. Une prairie de fauche, c'est quoi... ?

Une prairie de fauche est un milieu herbacé dont la gestion est réalisée à l'aide d'outils mécaniques tels qu'une faux, une débroussailleuse, une moto-faucheuse, une barre faucheuse... à distinguer des prairies pâturées qui leur ressemblent mais où la gestion est dans réalisée par des animaux.

Pour les prairies pâturées, nous renvoyons le lecteur vers la fiche de gestion intitulée « Les prairies pâturées » téléchargeable sur le site www.reseau-nature.be

Une variante très en vogue chez les particuliers, les entreprises... est la prairie fleurie, qui présente un caractère plus artificialisé suite à l'introduction de plantes sélectionnées pour leur aspect esthétique. Il s'agit souvent de prairies enrichies en fleurs très colorées, dont une des compositions classiques est la prairie de fleurs des champs (ou messicoles) avec par exemple le bleuet, la nielle des blés, le coquelicot...

Schématiquement, on peut distinguer trois grands types de prairies de fauche en fonction de l'utilisation qui en est faite :

1. les *prairies de fauche agricoles* destinées principalement à faire du foin (et éventuellement du pâturage de regain en arrière-saison),
2. les *prairies fleuries de conservation* qui sont des prairies naturelles fauchées de manière extensive en vue de favoriser les espèces prairiales (ex. : les bords de route fauchés tardivement, les parcelles de pelouse reconverties en pré de fauche chez les particuliers...),
3. les *prairies fleuries artificielles* correspondent à des prairies ensemencées (sélection d'espèces) gérées par fauchage souvent dans un but esthétique (ex. : les zones vertes de certaines entreprises).

Le tapis herbacé, formé par les plantes de prairie, est clairement l'élément visuel dominant de la prairie de fauche. Les graminées, plus communément appelées « herbes », sont les plantes dominantes favorisées par l'action du fauchage. Mais de nombreuses plantes à fleurs définissent un cortège végétal qui permet de caractériser la prairie (type de prairie, qualité de la fauche...). En effet, la composition floristique de la prairie de fauche (plantes indicatrices) permet d'évaluer la qualité biologique et écologique de celle-ci.

Le type de terrain (sol sec, humide, en pente...), l'historique de la gestion (terrain amendé ou non, fréquence de la fauche...) mais aussi la région où se situe la prairie sont des facteurs importants à prendre en compte pour évaluer la qualité de celle-ci. En outre, la valeur biologique de la prairie dépend aussi de nombreux éléments naturels annexes qui contribuent à augmenter considérablement son attrait pour la vie sauvage. Ainsi, des haies champêtres, des mares, des alignements d'arbres, des arbres isolés, des ronciers, des fruitiers (prés-vergers)... contribuent directement à créer du bocage et améliorer la qualité du réseau écologique.



Un pré de fauche destiné à faire du foin avec dominance de graminées (vulpin des prés)



Bord de route fauché tardivement à Boirs avec explosion de fleurs (orchidées...)



Prairie fleurie en messicoles (coquelicots et bleuets) dans un zoning industriel

II. Une prairie de fauche, quelles espèces... ?

II.1. Une diversité botanique étonnante

La graminée qui représente le mieux les prés de fauche est le *fromental* (*Arrhenatherium elatius*). A ses côtés, en fonction de la qualité de la prairie, on notera le vulpin des prés (*Alopecurus pratensis*), l'avoine dorée (*Trisetum flavescens*), la phléole des prés (*Phleum pratense*), les fétuques (*Festuca* sp.)...

Trois critères peuvent expliquer la présence ou non des plantes dans un pré de fauche :

- ✓ la composition des sols,
- ✓ le degré d'humidité des sols,
- ✓ les modalités de la fauche (fréquence et période).

II.1.a. La composition des sols

> Prairies oligotrophes, mésotrophes et eutrophes

D'une manière générale, plus le sol est riche en nutriments, en azote surtout, plus la diversité floristique est faible.

Les prairies pauvres en nutriments (dites oligotrophes) accueillent souvent des plantes rares et/ou protégées comme les œnanthes (*œnanthe* sp.), la noix de terre (*Bunium bulbocastanum*), des orchidées avec l'orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*), la gymnadénie mouche (*Gymnadenia conopsea*), la scorzonère des prés (*Scorzonera humilis*). Il s'agit des prairies les plus menacées et les plus rares du fait de l'intensification des pratiques agricoles.

Les prairies riches en nutriments (dites eutrophes) se limitent à un tapis dense de graminées peu diversifié. Ce sont les prairies les plus communes utilisées pour la production de foin et qui, pour augmenter leur rentabilité, sont amendées en azote.

Les prairies intermédiaires (dites mésotrophes) abritent un cortège diversifié de plantes plus familières au public avec la grande marguerite (*Leucanthemum vulgare*), le salsifis des prés (*Tragopogon pratensis*), la centauree jaccée (*Centaurea jacea*), le séneçon jacobée (*Senecio jacobaea*), la carotte sauvage (*Daucus carota*), le petit boucage (*Pimpinella saxifraga*), la vipérine (*Echium vulgare*), la campanule raiponce (*Campanula rapunculus*), la knautie des prés (*Knautia arvensis*), le crépis des prés (*Crepis biennis*)...

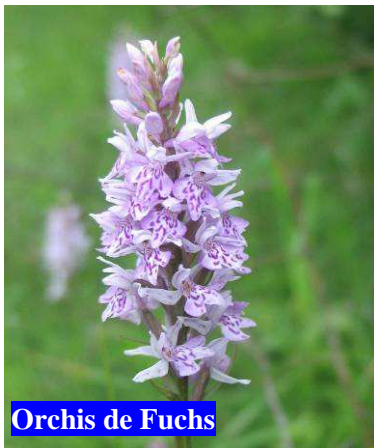
> Prairies calcaires ou acides

La composition du sol et son pH (acide ou basique) conditionnent de manière significative la composition des prairies.

Ainsi, les prairies calcaires non amendées et fauchées de manière extensive abritent un cortège foisonnant de plantes. Le groupe emblématique de ces prairies est constitué

d'orchidées parmi lesquelles l'homme-pendu (*Orchis anthropophora*), l'ophrys abeille (*Ophrys apifera*), l'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)... Parmi les fleurs les plus communes des prés de fauche calcaires, on citera la petite pimprenelle (*Sanguisorba minor*), le thym (*Thymus pulgeloides*), le petit rhinathe (*Rhinanthus minor*), l'origan (*Origanum vulgare*), l'héliantheme jaune (*Helianthemum nummularium*), le lin purgatif (*Linum catharticum*), la colombarie (*Scabiosa columbaria*)...

Les prairies sur sol acide sont souvent moins diversifiées mais on y rencontre aussi des plantes remarquables comme le fenouil des Alpes (*Meum athamanticum*), le géranium des bois (*Geranium sylvaticum*), l'arnica (*Arnica montana*), la sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*), la raiponce bleue (*Phyteuma nigrum*)...



Orchis de Fuchs



Salsifis des prés



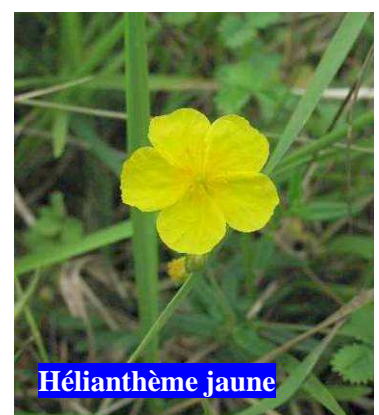
Knautie



Ophrys abeille



Petit rhinathe



Héliantheme jaune



Fenouil des Alpes



Arnica



Géranium des bois

II.1.b. Le degré d'humidité des sols

> Prairies humides

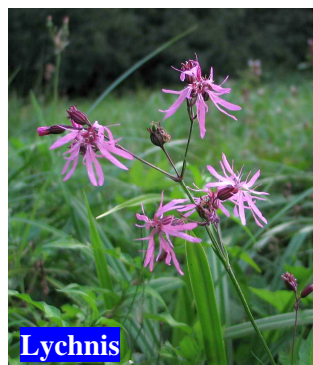
Les prairies humides en fond de vallée ou inondables se caractérisent par une flore tout à fait adaptée au sein de laquelle les joncs et les laïches sont bien représentés. On y observe une flore diversifiée à partir du moment où les sols ne sont pas trop riches en nutriments. Les plantes les plus communes sont la bistorte (*Persicaria bistorta*), le myosotis à poils réfractés (*Myosotis nemorosa*), le gaillet des fanges (*Galium uliginosum*), le lotier des fanges (*Lotus pedunculatus*), le lychnis fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*), la succise des prés (*Succisa pratensis*) mais aussi quelques orchidées comme l'orchis tachetée (*Dactylorhiza maculata*) et l'orchis de mai (*Dactylorhiza majalis*).

Dans les zones franchement marécageuses, on rencontrera des espèces comme la violette des marais (*Viola palustris*), la valériane dioïque (*Valeriana dioica*), le populage des marais (*Caltha palustris*), la laïche noire (*Carex nigra*)...

> Prairies sèches

Sur des sols drainants et poreux (craie, sable, colline schisteuse...), les conditions de sécheresse peuvent être importantes. Ces prairies ont plutôt l'aspect de pelouses où dominent de petites graminées comme les fétuques (*Festuca* sp.), les agrostides (*Agrotis* sp.), le nard (*Nardus stricta*), l'avoine pubescente (*Avenula pubescens*), les vulpies (*Vulpia* sp.)...

Les plantes des sols calcaires y sont généralement bien représentées en raison des caractéristiques physico-chimiques du calcaire favorables à l'assèchement des sols. Sur les sols acides, on rencontrera des plantes comme les œillets (*Dianthus* sp.), le myosotis discolore (*Myosotis discolor*), la tormentille (*Potentilla erecta*)...



II.1.c. Les modalités de la fauche

> Prairies régulièrement fauchées

La pratique de la fauche annuelle, dans des conditions extensives qui impliquent l'absence d'amendements et un maximum de deux fauches sur l'année, permet de favoriser une large gamme de plantes prairiales dont les cycles de développement correspondent aux périodes de fauche.

Si la fauche annuelle est printanière (après la mi-juin), ce sont les plantes de printemps qui seront favorisées comme les luzules (*Luzula* sp.), la plupart des orchidées, le colchique d'automne (*Colchicum autumnale*) qui fleurit en automne mais qui fructifie au printemps, les pulmonaires (*Pulmonaria* sp.), les primevères (*Primula* sp.), les jonquilles (*Narcissus pseudonarcissus*)...

Si la fauche est estivale (après le mois d'août), les plantes d'été pourront devenir dominantes dans la prairie. De nombreuses ombellifères, les mauves (*Malva* sp.), l'eupatoire (*Eupatorium cannabinum*), la tanaïsie (*Tanacetum vulgare*), la vipérine (*Echium vulgare*), la knautie (*Knautia arvensis*), les centaurees (*Centaurea* sp.) profiteront de ce type de fauche.

Attention toutefois que d'un point de vue des insectes, la fauche annuelle peut provoquer des dégâts importants si des zones refuges non fauchées ne sont pas mises en place !

> Prairies irrégulièrement fauchées

Les prairies fauchées irrégulièrement se présentent comme des mosaïques de végétations prairiales et pré-forestières. Si les plantes de prairie régressent, de nouvelles espèces compagnes font leur apparition. La gestion de ces prairies est souvent meilleure pour les populations d'insectes et les petits animaux (reptiles, amphibiens...).

Dans les zones humides, on notera la reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), l'angélique (*Angelica sylvestris*), le scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*), la lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*)...

Dans les prairies plus sèches, on rencontrera le galeopsis tétrahit (*Galeopsis tetrahit*), l'aigremoine (*Agrimonia eupatoria*), la ronce (*Rubus* sp.), l'ortie (*Urtica dioica*), la berce (*Heracleum sphondylium*)...



II.2. Le paradis des insectes

La fauche peut avoir *un effet catastrophique* sur les populations d'insectes si elle est réalisée de manière trop homogène sur le site. En effet, chez de nombreux insectes, les cycles de développement sont complexes, comme chez les papillons, les abeilles solitaires... dont les chenilles et les chrysalides passent souvent l'hiver dans les herbes fanées ou à ras du sol. Il est impératif de prévoir des zones refuges non fauchées qui permettront à la petite faune de s'abriter en hiver. Si ces précautions sont respectées, le pré de fauche peut devenir un paradis pour les insectes au même titre qu'une pâture extensive.

Les insectes qui fréquentent les prairies sont très nombreux, à commencer par les pollinisateurs et les butineurs qui sont attirés par les fleurs. C'est dans ce groupe qu'on rencontre les papillons comme la belle-dame (*Vanessa cardui*), le paon du jour (*Inachis io*), l'azuré de la bugrane (*Polyommatus icarus*) ou encore le machaon (*Papilio machaon*). Ces papillons sont en fait attirés à la fois par les fleurs (source de nourriture) mais aussi par certaines plantes qui servent de plantes hôtes pour leurs chenilles végétariennes. Des espèces moins courantes comme le demi-deuil (*Melanargia galathea*) sont aussi observés dans les prés secs, ou le nacré de la sanguisorbe (*Brenthis ino*) dans les prairies humides.

On note aussi les végétariens mangeurs d'herbes et de pollen comme les criquets, les sauterelles, les longicornes et les chrysomèles ainsi que les prédateurs carnivores comme les araignées tiges, les carabes, les guêpes, les punaises...



II.3. Des oiseaux en pagaille

Les oiseaux peuvent représenter un groupe animal diversifié dans les prairies à condition que la diversité des milieux de la région soit en bon état car la prairie, seule, ne suffit généralement pas aux oiseaux pour accomplir toutes leurs activités vitales.

Des ronciers, des fourrés, des alignements d'arbres, quelques saules têtards et des fruitiers dans ou autour de la pâture constituent des sites de nidification pour de nombreuses espèces.

Ainsi en Famenne, région de prairies où cette diversité des milieux est encore bien préservée, on rencontre une variété étonnante d'oiseaux dans les prairies.

Nos quatre fauvettes indigènes, la fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), plutôt forestière, la fauvette grisette (*Sylvia communis*), la fauvette babillarde (*Sylvia curruca*) et la fauvette des jardins (*Sylvia borin*) nichent dans des fourrés denses d'aubépines et de prunelliers.

Elles sont accompagnées de nombreuses espèces telles que le bruant jaune (*Emberiza citrinella*), l'alouette des champs (*Alauda arvensis*), la linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*), le verdier (*Carduelis chloris*), l'accenteur mouchet (*Prunella modularis*), le chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)...

Des espèces emblématiques beaucoup plus rares peuvent aussi être rencontrées dans les prairies de qualité, comme la pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), le rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*), le tarier des prés (*Saxicola rubetra*), le râle des genêts (*Crex crex*).

Fauvette grisette



Chardonneret élégant



Pie-grièche écorcheur



Rosignol philomèle



III. Une prairie de fauche, comment ça se gère... ?

Avant toute chose, on rappellera qu'en signant la charte du Réseau Nature, le participant s'engage à respecter les 5 mesures obligatoires (cfr. *Charte du Réseau Nature*) qui sont :

1. ne pas pratiquer des activités humaines entraînant la destruction du site
2. ne pas laisser se développer des espèces exotiques invasives
3. privilégier les plantes indigènes qui poussent naturellement dans sa région
4. respecter la spontanéité de la vie sauvage
5. ne pas utiliser de pesticides chimiques

On distinguera trois orientations de gestion pour les plantations forestières :

1. les mesures de conservation visant à maintenir ou améliorer la qualité biologique des prairies de fauche naturelles.
2. les mesures de gestion visant à entretenir des prairies fleuriesensemencées (entreprises...).
3. les mesures en faveur des éléments naturels annexes participant directement au développement du maillage écologique (haies, mares, prés-vergers, arbres têtards...).

III.1. Mesures de conservation des prairies de fauche naturelles

Avant toute chose, il est important de préciser quelques faits :

1. la fauche est une technique très efficace pour limiter le développement des ligneux dans une prairie. Par contre, cette technique nécessite des moyens pouvant être lourds (barre faucheuse, tracteur...), de la disponibilité en temps et en main d'œuvre pour effectuer le travail (fauche et ramassage du foin). Ces problèmes se posent surtout dans les prairies de grande surface où le pâturage peut s'avérer dès lors plus efficace à mettre en place que le fauchage.
2. la fauche a souvent un effet rapide sur la stabilisation de la flore prairiale mais peut constituer une pression particulièrement négative pour la petite faune. Des mesures particulières (zones refuges, tas de foin...) en faveur de la faune doivent être réalisées dans la prairie pour assurer le maintien et le développement des insectes, amphibiens, reptiles...

III.1.a. Matériel de fauche

En fonction de la taille du terrain, différents types de matériel peuvent être recommandés :

✓ *la faux* est un outil manuel traditionnel quasi tombé dans l'oubli. Son utilisation est assez physique et nécessite un peu d'expérience pour avoir des gestes efficaces. Elle présente l'avantage de ne pas utiliser d'énergie fossile pour fonctionner. Son utilisation est réaliste pour des terrains de petite surface (quelques ares).

✓ *la débroussailleuse mécanique* est, pour les petites surfaces (quelques ares), l'outil idéal par sa puissance et son efficacité à éliminer les rejets de ligneux. C'est l'un des outils les plus couramment utilisés dans les réserves naturelles.

✓ *la moto-faucheuse* permet de faucher efficacement des surfaces plus importantes (un ou deux hectares) mais sa lame est plus sensible aux obstacles de gros calibre (pierres, troncs...). Elle est à utiliser préférentiellement sur des terrains où la prairie est déjà bien en place et les rejets ligneux pas trop importants.

✓ *la barre faucheuse* montée sur tracteur est l'outil idéal pour les prairies de plusieurs hectares. Le couplage d'une andaineuse permet de réaliser des ballots de paille immédiatement et donc de réduire la charge de travail liée au ramassage du foin.

III.1.b. Période de fauche

Idéalement, une seule fauche sera réalisée après le 1^{er} juillet dans le cas de prairies sèches à peu humides et après le 15 juillet dans le cas des prairies humides (fond de vallée...).

Si une exploitation de regain de type fauche (çad une seconde fauche de la prairie en fin de saison) est souhaitée, alors elle se déroulera après le 1^{er} septembre.

Si une exploitation de regain de type pâturage (çad application d'un pâturage de la prairie en fin de saison) est souhaitée, alors les recommandations préconisées sont :

✓ *pour les prairies sèches à peu humides*, une charge maximale de 0,35 UGB¹/ha.an jusqu'au 30 octobre, soit 2 UGB/ha entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre.

✓ *pour les prairies humides*, une charge maximale de 0,15 UGB/ha.an jusqu'au 30 octobre, soit 0,7 UGB/ha entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre.

III.1.c. Surface à faucher

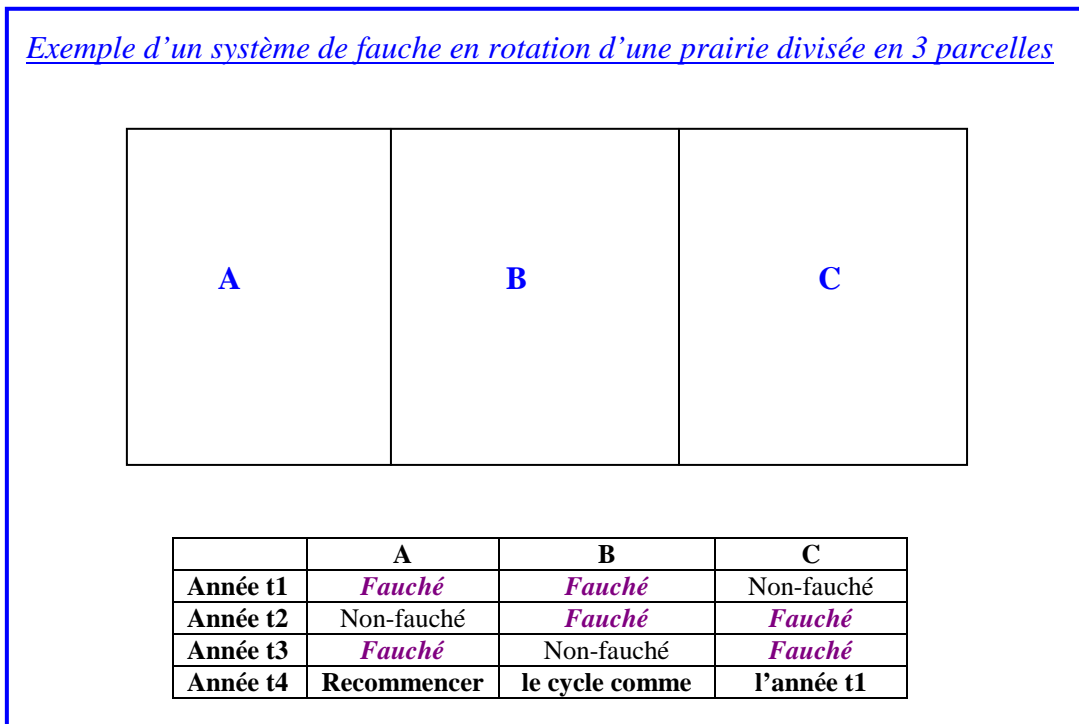
Il est important de prévoir des zones refuges non fauchées pour la faune. Les Mesures Agri-Environnementales (MAE) préconisent un minimum de 10 % de la prairie en zones refuges. Cette zone refuge se déplacera d'année en année sur le site afin d'éviter un embroussaillage de la prairie.

¹ *L'UGB (Unité de Gros Bétail)* est une unité qui permet de comparer des effectifs d'animaux d'espèces ou de catégories différentes. On définit des équivalences basées sur les besoins alimentaires de ces animaux. Par définition, une vache de 600 kg produisant 3000 litres de lait par an est égale à 1 UGB (et par équivalence, un mouton de plus de 6 mois égal 0,15 UGB, une vache de 0 à 6 mois 0,4 UGB et une vache de 6 à 2 ans 0,6 UGB). Consultez la fiche « Prairies pâturées » pour plus de détails sur les calculs des UGB, les durées de pâturage...

Idéalement, cette zone devrait même atteindre 30 % de la prairie. Et de manière générale, plus un terrain est petit, plus la surface de la zone refuge devrait être importante.

Si des types différents de prairie coexistent sur le site (ex : présence de prairies humides le long d'un cours d'eau et de prairies sèches sur des pentes), il sera important de définir de zones refuges dans chacun des types de prairies

Enfin, dans le cas de prairies fauchées deux fois (fauche de regain), la zone refuge s'élèvera à 50 % de la surface. Ce qui consiste en pratique à faucher deux fois par an une moitié de la prairie en alternance.



III.1.d. Utilisation du foin

Le foin sera ramassé et exporté du site. En effet, le fait de retirer le foin du sol favorise le maintien d'un sol pauvre en nutriments dans le cas des prairies oligotrophes et mésotrophes. Mais cela permet aussi, avec le temps, de diminuer les quantités d'azote présent dans le sol des prairies eutrophes qui ont été jadis amendées.

Le foin peut être laissé au sol environ une semaine pour permettre aux graines et aux insectes qui ont survécus à la fauche de quitter le foin.

Une partie ou la totalité du foin sera entassée en un ou plusieurs tas (en fonction du volume !) régulièrement alimentés chaque année. Ils constitueront des refuges appréciés par la faune (orvet, oiseaux, insectes, hérisson...).

III.1.e. Autres mesures pour la faune

On a déjà vu deux mesures minimales pour accueillir et favoriser la faune dans la prairie :

- ✓ le maintien de zones refuges non fauchées,
- ✓ la création de tas de foin.

Mais d'autres mesures peuvent être appliquées comme :

- ✓ le maintien d'arbres isolés dans la prairie,
- ✓ la reconstitution de haies champêtres à la place de clôtures barbelées,
- ✓ la création de mares agricoles gérées écologiquement.

Plus d'infos sur ces mesures au point III.3. Mesures en faveur des éléments naturels du maillage écologique.

III.1.f. Conseils importants

Pour terminer, quelques recommandations pour réaliser une fauche idéale :

- ✓ ne jamais réaliser une fauche centripète c.-à-d. en partant des bords de la prairie et en décrivant des cercles qui se terminent par le centre du terrain. Cela équivaut à piéger les animaux rampants (orvets, couleuvres...) ou marcheurs (cailles, lièvres...) dans la parcelle fauchée.
- ✓ la hauteur de la fauche sera d'au minimum 7 cm,
- ✓ la vitesse de fauche (cas des motos et tracteurs) n'excédera pas 10 km/h afin de laisser le temps aux animaux nicheurs au sol de fuir,
- ✓ si vous êtes un particulier et que vous disposez d'une prairie de grande surface, essayez de trouver un fermier local qui pourra réaliser la fauche de votre prairie en échange du foin. Veillez bien à ce qu'il respecte les mesures en faveur de la biodiversité (maintien de zones refuges...).

III.2. Mesures de gestion pour créer et entretenir une prairie fleurie

On entend par « prairies fleuries » des prairies gérées sur le principe de base du pré de fauche mais dont l'origine est artificielle (ensemencement, introduction volontaire d'espèces...).

Les étapes liées à la création et l'entretien de ces prairies fleuries sont les suivantes :

1. analyse des sols,
2. analyse de la végétation existante,
3. préparation des sols,
4. reconstitution d'un nouveau tapis végétal,
5. gestion d'entretien

On se réfère à l'excellent site web du Laboratoire d'écologie des prairies de l'UCL
<http://www.ecop.ucl.ac.be/prairies/prefleuri/sommaire.html>

III.2.a. Analyse des sols

La qualité et la pérennité de la future prairie fleurie dépendent avant tout de la qualité des sols. Deux éléments minéraux doivent être pris en compte pour déterminer la suite des actions : l'azote (N) et le phosphore (P). Si les sols sont enrichis en excès par ces deux substances, il faudra impérativement réduire leurs concentrations.

Les terrains agricoles (ancienne cultures ou prairies amendées), les vergers, les potagers... sont des terrains qui présentent souvent des configurations de sols surenrichis en nutriments.

Une analyse des sols est donc recommandée avant de se lancer dans un tel aménagement. On trouvera quelques adresses d'organismes qui analysent les sols sur la page web

<http://www.ecop.ucl.ac.be/prairies/prefleuri/annexe3.html>

Dans le cas du phosphore :

- ✓ si la teneur est inférieure à 5 mg / 100g de sol, le sol est suffisamment pauvre que pour accueillir un pré fleuri.
- ✓ si la teneur est comprise entre 5 et 7 mg / 100g de sol, la prairie fleurie s'améliorera avec le temps au fil des coupes et exportation successives du foin (mais la prairie sera beaucoup plus lente à s'équilibrer).
- ✓ si la teneur est supérieure à 7 mg / 100g de sol *ou* si la teneur est comprise entre 5 et 7 mg / 100g de sol mais que l'on veut accélérer le processus de création de la prairie, alors il faudra procéder à un travail préparatoire du sol (cf. III.2.c. *Préparation des sols*).

III.2.b. Analyse de la végétation existante

Si le sol est recouvert de plantes, la composition du tapis herbacé permet d'une part de donner des indications sur la qualité du sol (teneurs en P et en N) mais aussi d'orienter la gestion de la future prairie.

Les principaux cas de figures qui peuvent se présenter sont :

1. le tapis herbacé est dominé par des graminées (ray-grass et dactyle) et des espèces banales comme le trèfle blanc, la pâquerette, la renoncule rampante, le pissenlit... cela peut traduire un excès de phosphore dans le sol. Il est préférable dans ce cas d'éliminer le tapis herbacé et d'ensemencer.
2. le tapis herbacé est dominé par des espèces nitrophiles (qui aiment l'azote) comme l'ortie, les lamiers, les chardons et cirses, les oseilles, la chélidoine, le lierre terrestre... cela traduit un excès d'azote dans le sol. Il est préférable d'éliminer le tapis herbacé et de préparer le sol avant ensemencement.
3. le tapis herbacé est dominé par des graminées plus diversifiées comme la houlque laineuse, les fétuques, les agrostides, les pâturins... et la diversité des fleurs est déjà élevée (entre 20 - 30 espèces), alors conservez la prairie existante en l'améliorant éventuellement (repiquage de bulbes ou de plantules, semis à la volée dans la prairie existante...).
4. le tapis herbacé est dominé par des graminées plus diversifiées comme la houlque laineuse, les fétuques, les agrostides, les pâturins... mais la diversité et la densité des fleurs sont faibles, alors conservez une partie de la prairie existante en l'améliorant (repiquage de bulbes ou de plantules, semis à la volée dans la prairie existante...) et/ou reconvertissez une partie de la prairie en prairie fleurie en éliminant le tapis herbacé existant.

III.2.c. Préparation des sols

➤ Cas des sols contaminés en N ou en P

Dans le cas des sols surcontaminés en N mais surtout en P, les techniques recommandées pour appauvrir préalablement le sol en ces éléments sont :

1. un décapage des 20 premiers cm du sol,
2. un apport en surface d'une couche épaisse d'au moins 20 cm de terre pauvre,
3. une dilution de la terre existante par apport de terre pauvre, du sable par exemple, qui est incorporée par fraissage dans le sol (+/- 100 kg de terre par m²).

Ces étapes entraîneront du même coup la destruction du couvert végétal éventuellement présent, facilitant dès lors l'étape d'ensemencement.

S'il n'est pas possible de réaliser l'une de ces techniques, abandonnez l'idée de réaliser un pré fleuri à cet endroit et préférez d'autres aménagements naturels comme une mare, un bosquet, un ou des arbres isolés, un parterre de messicoles...

> Cas des sols non contaminés mais qui présentent un couvert végétal peu diversifié

Si le sol présente de teneurs normales en N et en P mais que le couvert végétal préexistant est peu diversifié, il sera souvent nécessaire d'éliminer le tapis herbacé avant de procéder à un réensemencement.

La technique soutenue par Natagora est la technique du bâchage. Le principe est assez simple et comprend 4 étapes :

1. pendant l'automne et l'hiver, bâchez la zone destinée à accueillir la prairie fleurie. Utilisez une bâche sombre et imperméable qui ne laisse pas passer la lumière. Le carton peut faire l'affaire. Fixez bien la bâche à l'aide de cailloux, bûches... pour qu'elle ne s'envole pas au moindre coup de vent. Le but de l'opération est de tuer les plantes vertes en place.
2. au début du printemps (fin mars), retirez la bâche, nettoyez le sol en enlevant un maximum de végétation et autres organes souterrains (rhizomes...). Ensuite, laissez la zone exposée à l'air libre pendant 3 à 4 semaines. Cette remise en lumière brutale va stimuler la germination des graines enfouies dans le sol. C'est ce qu'on appelle la pratique du faux-semis. Le but de cette opération est de forcer un maximum de graines du sol à germer.
3. enfin, binez la zone afin de détruire les jeunes plantules fraîchement germées et d'extraire du même coup les rhizomes et racines des vivaces. Le but de cette opération est d'éliminer les plantes concurrentes qui viennent de germer.
4. enfin, le sol sera ameubli et finement préparé par labourage, fraisage ou bêchage. Le hersage permettra d'ameublir les sols après le labour. S'il y a des mottes, il faut les casser et les affiner avec un râteau. Le but de cette opération est de préparer le sol afin d'assurer une germination optimale des graines semées.

!!! Attention !!!

La technique la plus couramment recommandée pour éliminer le tapis herbacé est de pulvériser un herbicide. Cette technique est incompatible avec la philosophie développée dans le projet Réseau Nature !

Si la technique du bâchage demande plus de temps avec des résultats parfois moins spectaculaires que les herbicides, c'est la seule technique efficace ET respectueuse de l'environnement.

En plus des problèmes d'environnement recensés, ces produits présentent des risques pour la santé (cancers, perturbations hormonales...).

> Cas des sols non contaminés en P et qui présentent un couvert végétal diversifié

Ces sols ne doivent pas être préparés ! Il suffira juste d'adapter les techniques de gestion afin de permettre à la flore d'exprimer son potentiel et/ou d'introduire des plantes désirées par repiquage ou semis à même le tapis herbacé.

III.2.d. Reconstitution d'un nouveau tapis végétal

> Le sol est dépourvu de végétation

Si le sol est dépourvu de végétation ou si le tapis herbacé est peu diversifié (dominance de ray-grass...), la reconstitution de la prairie fleurie passera généralement par l'ensemencement de la parcelle considérée. Dans le cas des tapis herbacés peu diversifiés, on procédera préalablement à la destruction de celui-ci (cf. page 18) pour réaliser ensuite un semis classique (cf. page 19).

Les graines choisies seront issues de *plantes indigènes* c.-à-d. qui poussent naturellement chez nous. Les espèces susceptibles de se retrouver dans la prairie fleurie sont très nombreuses. Un exemple de plantes recommandées pour le semis est donné sur la page web suivante :

<http://www.ecop.ucl.ac.be/prairies/prefleuri/annexe1.html>

L'idéal est de favoriser des plantes prairiales, vivaces et/ou produisant des graines en abondance susceptibles de germer facilement, comme la grande marguerite, l'origan, la vipérine, la tanaïs, l'eupatoire, le millepertuis perforé, le séneçon jacobée, la mauve musquée, la campanule à feuilles rondes, la carotte sauvage, la centaurée jacée, la consoude, la cardamine des prés, la renoncule bulbeuse, le salsifis des prés, la knautie...

Consultez le chapitre intitulé « *Une prairie de fauche, envie d'en savoir plus ... ?* » pour trouver des adresses d'organismes où se procurer des semences indigènes (graines et plantes).

On sera également attentif à l'*origine de ces graines* en préférant toujours des graines issues de production wallonne afin de conserver les souches locales adaptées à nos régions.

Ecosem (www.ecosem.be) et Semilles (www.semille.com) offrent de telles garanties et proposent des mélanges adaptés à vos terrains et à vos envies (mélanges prés fleuris, mélange vergers, mélange fleurs des champs...).

La meilleure *période de semis* s'étend de mi-août à fin septembre. En terre nue, il est cependant aussi possible de réaliser le semis vers le 15 avril. Par contre, dans le cas de semis printaniers tardifs, les plantules supportent mal la sécheresse de l'été. De plus, les graines de certaines espèces ne germent qu'après un certain temps, variable selon les espèces, à des températures faibles (entre 1 et 5°C). Ces espèces germent en hiver ou au début du printemps.

Le semis respectera quelques *règles d'or* :

- ✓ ne jamais enfouir profondément les graines dans le sol mais se limiter à quelques millimètres de terre seulement pour les recouvrir,
- ✓ pour les surfaces de taille réduite, le semis s'effectuera à la volée, les graines étant préalablement mélangées avec du sable afin d'augmenter l'homogénéité du semis. Une technique pratique pour améliorer l'homogénéité d'un semis à la volée consiste à diviser la quantité de semences en deux et à semer en deux fois, en deux passages perpendiculaires.
- ✓ pour les grandes surfaces, on peut recourir à la projection de graines en suspension dans de la boue (technique du gunitage).
- ✓ le mélange de graines comprend 70 à 80 % en poids de semences de graminées et au maximum 5 % de légumineuses pour un total de 30 kg/ha (3 g/m²). Si des plantes indésirables envahissent la surface semée avant que ces graminées ne couvrent la surface, il suffit d'effectuer une tonte suffisamment haute pour ne pas détruire les espèces semées. Ces plantes annuelles meurent alors parce qu'elles ne supportent pas d'être coupées. Les adventices vivaces (chardons, oseilles...) font exception à cette règle. Ces dernières, difficiles à combattre, doivent souvent faire l'objet d'un arrachage manuel.

Remarque importante !

- *Tout ce que vous aurez planté ne poussera pas forcément ! Certaines plantes demandent des conditions écologiques particulières qui font qu'elles ne pousseront pas sur votre terrain. D'autres apparaîtront seulement deux ou trois ans après le semis... Ainsi, si vous semez un mélange comptant une vingtaine d'espèces, une dizaine de plantes fleuriront. Le repiquage de plantules ou de bulbes permet d'accélérer le processus.*
- *On vend dans le commerce des mélanges composés exclusivement de fleurs (sans graminées). Ces mélanges ne sont pas des prairies fleuries. En effet, une prairie fleurie est d'abord dominée de graminées accompagnées de fleurs et pas l'inverse !!! De tels mélanges ont une durée de vie limitée de 5 à 7 ans. Ensuite, les graminées prendront le pas sur les fleurs et il sera alors nécessaire de réensemencer.*

III.2.e. Gestion d'entretien des prairies fleuries

Une fois la prairie fleurie créée, sa gestion est assez simple et beaucoup moins énergivore qu'une pelouse tondue.

La gestion de base consiste à réaliser deux coupes par an en respectant les consignes suivantes :

- ✓ la première fauche en juillet et l'autre en septembre-octobre,
- ✓ la hauteur idéale de fauche sera comprise entre 7 et 10 cm,
- ✓ le foin coupé sera exporté de la prairie après la coupe (tas de foin par exemple),
- ✓ le foin est laissé au sol quelques jours pour permettre aux graines de tomber au sol,
- ✓ pas d'utilisation d'engrais.

Quelques petits trucs pour stimuler l'installation de nouvelles plantes :

- ✓ prévoir des petites zones dans la prairie qui seront mises à nu (sarclées, grattées avec une griffe de jardin...) et semées car c'est dans ces zones que germent le plus facilement les graines.
- ✓ repiquer certaines plantes (knautie, vipérine, cardère, bouillon blanc ...) ou certains bulbes et rhizomes (jonquille, géraniums,...) en automne permet d'enrichir régulièrement la prairie en fleurs.
- ✓ prélever des mottes entières dans des prairies fleuries menacées par la construction d'un lotissement par exemple. Il suffit de découper des surfaces de grandeur variable (10 cm sur 10 cm par exemple) avec au moins 5 cm de sol, et de les réimplanter dans la prairie fleurie en phase de construction. *Ne jamais prélever dans des sites protégés ou non-menacés !*

Remarque importante !

Si le terrain est suffisamment grand, la prairie fleurie peut être divisée en plusieurs parcelles dans lesquelles on applique des régimes de coupe différents.

Exemple :

Certaines parcelles sont coupées très tôt vers la mi-mai. D'autres ne sont pas coupées avant août, d'autres encore ne sont coupées qu'une fois tous les 2-3 ans. Ceci permettra de favoriser une floraison étalée dans le temps tout en maintenant des zones refuges pour la faune.

III.2.f. Les prés fleuris en fleurs des champs (messicoles), un cas particulier !

On rencontre de plus en plus des bandes fleuries composées de fleurs des champs (ou messicoles). Ces bandes très colorées présentent des différences fondamentales avec les prairies fleuries décrites précédemment tant du point de vue de leur composition que de leur gestion.

Plus d'infos sur les plantes messicoles en consultant la fiche de gestion « Les paysages agricoles » téléchargeable sur www.reseau-nature.be.

> Composition floristique

Ce sont des plantes adaptées à pousser dans les terres labourées (cultures). Les plus communes vendues en mélange de graines dans le commerce sont : les coquelicots (*Papaver* sp.), le bleuet (*Centaurea cyanus*), le chrysanthème des moissons (*Chrysanthemum segetum*), la nielle des blés (*Agrostemma githago*), le tabouret des champs (*Thlaspi arvense*)...

> Création et gestion

Les graines de ces plantes ne poussent que sur des sols nus dépourvus de plantes. Il est donc obligatoire de détruire le tapis herbacé pour pouvoir assurer leur germination. On se rapportera aux pages 18 et 19 de ce document pour plus d'infos.

Le semis s'effectuera soit en début de printemps (mi-avril) pour une floraison estivale, soit en automne (mi-septembre) pour une floraison printanière. La première année, elles formeront un tapis coloré spectaculaire mais par la suite, elles seront progressivement remplacées par des espèces de prairie adaptées à la fauche !

Pour maintenir ces bandes de messicoles, il est impératif de retourner le sol chaque année après fructification des plantes. Ce labour permettra aux graines tombées au sol de germer et régénérer un nouveau tapis de fleurs des champs. Toutefois, il est néanmoins conseillé de réalimenter par semis chaque année la bande de messicoles en graines pour maintenir la densité en fleurs.

III.3. Mesures en faveur des éléments naturels du maillage écologique

Les éléments naturels au sein de la prairie qui participent directement à renforcer le bocage sont importants à préserver et développer pour accroître la biodiversité de la prairie.

Nous ne les développerons pas dans ce cahier de gestion dédié aux pâtures mais nous incitons le lecteur intéressé à consulter les fiches de gestion adéquates téléchargeables sur le site www.reseau-nature.be.

III.3.a. Les haies champêtres



On insistera sur les points suivants si on souhaite gérer écologiquement une haie champêtre :

- ✓ favoriser les essences indigènes et en particulier les fruitiers comme l'aubépine, le prunellier, le cornouiller sanguin, la viorne obier, le troène sauvage, le fusain d'Europe, la bourdaine....,
- ✓ laisser filer un arbre tous les 10 à 15 m afin de créer des niveaux de hauteur différents dans la haie,
- ✓ diviser la haie en tronçons qui seront taillés en rotation afin de conserver en permanence des tronçons non taillés chaque année,
- ✓ la taille des haies champêtres ne doit pas être annuelle et peut être espacée de plusieurs années, parfois même de 5 à 10 ans. Un bon indicateur pour recommencer la taille est le dégarnissement de la base des arbustes.

III.3.b. Les vergers et saules têtards



Pour gérer écologiquement un verger et des saules têtards, on pensera à :

- ✓ favoriser des vieilles variétés fruitières de hautes-tiges,
- ✓ conserver des éléments de bois mort (arbres morts sur pied, grosses branches mortes...),
- ✓ respecter les distances de plantation entre les arbres (en moyenne 10 m),
- ✓ appliquer certaines mesures de précaution lors de la plantation (période, treillis contre les campagnols, tuteurs, protection contre le gibier et le bétail...)
- ✓ tailler ponctuellement mais correctement les arbres afin d'éliminer les branches excédentaires et de donner aux têtards leur forme si particulière,
- ✓ assurer une gestion de la strate herbacée par pâturage et/ou fauchage extensif.

III.3.c. Les mares agricoles



Pour gérer écologiquement une mare en milieu agricole, on pensera à :

- ✓ ne pas introduire d'animaux et laisser venir naturellement les grenouilles, les libellules...,
- ✓ aménager les berges avec des plantes indigènes,
- ✓ limiter l'accès de la mare au bétail en aménageant des abreuvoirs naturels,
- ✓ prévoir des berges en pente douce pour permettre aux amphibiens de quitter l'eau facilement,
- ✓ prévoir des niveaux de profondeur variés et suffisants (en paliers par exemple),
- ✓ curer ponctuellement la mare quand l'envasement devient trop important mais effectuer ce travail de manière étalée dans le temps car de nombreux animaux vivent dans la vase.

IV. Une prairie de fauche, envie d'en savoir plus... ?

IV.1. Prairie de fauche naturelle

1. Les Mesures Agri-Environnementales (MAE), informations et fiches détaillées sur le site www.natagora.be/mae
2. Le Programme Agro-environnemental en Région Wallonne. Vade-mecum relatif à l'avis technique dans le cadre du programme agro-environnemental. Méthode 8 : Prairie de haute valeur biologique (2007) téléchargeable sur <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/24113>
3. Prairies Traditionnelles d'Ardenne – Collection AGRINATURE n°2
http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/article.php3?id_article=260
4. Dossier sur les prairies de fauche de l'association Poitou-Charentes Nature
<http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/Prairies-de-fauche.html>
5. Gestion des milieux, entomofaune et réflexions sur la conservation de la nature (1998). Philippe Goffart. Parcs & Réserve, Volume 53 fascicule 3, Juillet - Septembre 1998.
6. La prairie, un environnement menacé (1989). Herbert Zucchi. 127 pages - Ulisséditions

IV.2. Prairie fleuries et messicoles

Le document principal de référence pour cette thématique est sur le site web :

<http://www.ecop.ucl.ac.be/prairies/prefleuri/sommaire.html>

-

mais est aussi téléchargeable en version PDF sur l'adresse :

<http://www.ecop.ucl.ac.be/prairies/logistique/pre%20fleuri.pdf>.

1. « *Les messicoles, fleurs des moissons* » - Collection AGRINATURE n°1
http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/article.php3?id_article=260
2. Page web wikipédia sur la thématique des prairies fleuries
http://fr.wikipedia.org/wiki/Prairie_fleurie
3. Fiche PDF pour Créer une prairie fleurie
<http://www.ecop.ucl.ac.be/prairies/service/Semaine%20de%20l'arbre/projet/projet3.pdf>.

IV.3. Coordonnées d'organismes où l'on peut trouver des semences indigènes (graines et/ou plantes)

La liste proposée ici n'est pas exhaustive et on renverra le lecteur vers notre rubrique « Adresses utiles pour un terrain naturel » accessible sur notre site web www.reseau-nature.be

- 1.** Ecosem (www.ecosem.be) : Tél : 010/88.09.62 - Rue Laid Burniat 28, 1325 Corroy-le-Grand
- 2.** Semaille (www.semaille.com) : Tél : 081/57.02.97 - Rue du Sabotier 16B, 5340 Faulx-les-Tombes
- 3.** Nos Pilifs (www.fermenospilifs.be) : Tél. : 02/262.11.06 – Trassersweg 347, 1120 Bruxelles
- 4.** Ecoflora (www.ecoflora.be) : Tél. : 02/361.77.61 - Ninoofsesteenweg 671, 1500 Halle
- 5.** La Bourrache (www.labourrache.be) : Tél. : 04/341.00.14 - Rue du Beau-Mur 48, 4030 Liège
- 6.** Kokopelli (www.kokopelli-be.com) : Tél. : 086/32.31.72 - Rue Fontena 1, 5374 Maffe
- 7.** Maison de l'Environnement : Tél. : 04/250.95.80 – Rue Fuchs 3, 4000 Liège
- 8.** AGEPA : Tél. : 061.21.47.21 - Rue Horritine 1, 6600 Michamps
- 9.** Laboratoire d'Ecologie des Prairies de l'UCL : Tél. : 010/47.37.71 (- 70) - Place Croix du Sud 5/1, 1348 Louvain-la-Neuve

Pour plus d'infos sur le Réseau Nature, surfez sur www.reseau-nature.be

Personne ressource :

Pascal Hauteclair (pascal.hauteclair@natagora.be)